

ADDENDUM # 2	ADDENDA N° 2
REQUEST FOR STANDING OFFER AGREEMENT – ELECTRICAL AND MECHANICAL ENGINEERING SERVICES	DEMANDE D’OFFRE A COMMANDES – SERVICES D’INGÉNIERIE EN ÉLECTRIQUE ET MÉCANIQUE
NCC tender file # AL1595	Dossier de soumission de la CCN no. AL1595
31-Aug-15	2015/08/31
The following shall be read in conjunction with and shall form an integral part of the Tender / Proposal and Contract Documents:	Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la proposition/appeal d’offres et des documents relatifs au contrat:
<p>1. Q1: Item 5.2.2 Information Regarding Proponent – Criterion 1.1 b: Please confirm if the three to five relevant projects that have “been completed within the last three (3) years”, refers to the completion of the entire project (i.e. completion of construction), or if a project can be considered for evaluation if the proponent’s mandate requested by the Client has been completed. For example: Phase 1 mandate – Design and Tender documentation. Phase 2 mandate – Construction Administration. Would the completion of the Phase 1 mandate be considered as a completed project in the evaluation, when the project did not proceed to phase 2?</p> <p>A1: The project does not have to include the construction phase to be considered compliant for the evaluation but if the construction admin is also done, this is value added and will scored accordingly.</p> <p>2. Section 5.2.1.c is revised to read as follows: ‘Letter of Introduction’, CVs and Table of Contents included in the Technical Proposal will <u>not</u> count in the page count.</p>	<p>1. Q1: Item 5.2.2 Information générale concernant le soumissionnaire – Critère 1.1 b: S’il vous plaît confirmer si les trois à cinq projets pertinents qui ont “été achevé dans les trois (3) ans», se réfère à l’achèvement de l’ensemble du projet (c.-à-achèvement de la construction), ou si un projet peut être considéré pour l’évaluation si le mandat de soumissionnaire demandé par le client a été achevé. Par exemple: Mandat Phase 1 - conception et la documentation d’appel d’offres. Mandat Phase 2 - Administration de la construction. Serait l’achèvement du mandat de la phase 1 est considéré comme un projet achevé dans l’évaluation, lorsque le projet n’a pas été à la phase 2?</p> <p>R1: Le projet n’a pas à inclure la phase de construction pour être considéré comme conforme à l’évaluation, mais si l’administration de la construction est également faite, ceci est de la valeur ajoutée et sera marqué en conséquence.</p> <p>2. Section 5.2.1.c est révisé à lire comme suit : la « lettre d’introduction », les VC et la table des matières compris dans la proposition technique <u>ne seront pas</u> comptées dans le nombre de pages.</p>

Allan Lapensée, Sr. Contract Officer / Agent principal aux contrats
 Procurement Services / Services d’approvisionnement
 National Capital Commission / Commission de la capitale nationale
 (613) 239-5678 ext/poste 5051;
allan.lapensee@ncc-ccn.ca